

[Text]

I don't want to interrupt this discussion, but I think the minister has answered Ms Langan's question and I think we ought to proceed with the question on clause 5.

Ms Langan: Mr. Chairman, now that we've had points of order from all around, I have a point of order, and that is that the process is one of trying to achieve a solution. The fact that one is not able to get your attention when one is seeking clarification from the minister prior to you saying that... I was sitting here with my hand up for some time.

You know, we can get into a long procedural debate here, or we can allow that as a result of the additional information that the minister has now provided, there might in fact be a possibility of a further amendment.

I am sorry. When it started moving, it moved fairly quickly there, whilst I was in the process of trying to seek clarification from the minister. So I guess we are in your hands to rule, but I think it is entirely appropriate, given this information from the minister, to ask if there is a possibility of... I can't draft it. We have just been given the wording. I can't possibly quickly draft an amendment without having the ability or the time to do it.

Mr. Edwards: Excuse me. I didn't mean to interrupt. My point would have been—

The Chairman: Colleagues, we are—

Mr. Edwards:—that you couldn't put another amendment on clause 5 anyway because the chair has already called for—

Ms Langan: That is the point I am trying to make, that the chair was making the call whilst we were trying to get clarification of what the minister had presented to us.

• 2145

The Chairman: From the chair's point of view, we are still on clause 5. The ruling of the chair is that I had not declared the motion carried or defeated, and as such, having recognized a member, clause 5 is still before the committee. There are other processes if somebody wants to cut that motion or debate off. At this moment the chair has not cut off debate. We are still dealing with clause 5 in its entirety.

Mr. Pickard: I think at this point we are being requested to have some breathing space for another amendment to be presented. Would it be out of the normal process to stand clause 5 and go on with clauses 6, 7, 8 and 9? We could then return to clause 5, giving some time for the other party to deal with that clause. In fact, that will save an hour or two hours of battle here. I believe it is common sense to go in that direction.

The Chairman: That would require unanimous consent of the committee. Is there unanimous consent to stand clause 5?

[Translation]

Je ne veux pas interrompre la discussion, mais je pense que le ministre a répondu à la question de M^{me} Langan et que nous devrions mettre l'article 5 aux voix.

Mme Langan: Monsieur le président, maintenant que tout le monde a invoqué le Règlement, je le fais moi aussi pour dire qu'il me semble que nous essayons dans tout cela d'arriver à une solution. Qu'il ne soit pas possible d'attirer votre attention lorsqu'on a besoin de demander des précisions au ministre avant que vous ne disiez que... Je lève la main depuis un certain temps déjà.

Il s'agit là d'un long débat de procédure que nous pouvons entamer ou que nous pouvons permettre à la suite des renseignements supplémentaires que le ministre nous a donnés, mais il pourrait y avoir d'autres amendements.

Je regrette. Lorsque la discussion a été lancée, les choses se sont déroulées très rapidement alors que j'essayais d'obtenir des précisions du ministre. J'imagine que c'est à vous de diriger le débat, mais il me semble tout à fait justifié, étant donné les renseignements fournis par le ministre, de demander s'il est possible de... Je n'arrive pas à le rédiger. On vient simplement de nous donner le libellé. Il m'est impossible de rédiger un amendement sans avoir la possibilité ni le temps de le faire.

M. Edwards: Je vous prie de m'excuser. Je n'avais pas l'intention de vous interrompre. Ce que je voulais dire...

Le président: Mes chers collègues, nous...

M. Edwards:...que vous ne pouviez pas proposer un autre amendement à l'article 5 de toute manière étant donné que le président avait déjà demandé qu'on...

Mme Langan: C'est ce que j'essaie de dire. C'est-à-dire que le président voulait mettre la question aux voix pendant que nous essayions d'obtenir des précisions sur ce que le ministre nous a soumis.

Le président: La présidence estime que nous sommes toujours en train de discuter de l'article 5. Ma décision est que je n'avais pas encore déclaré la motion adoptée ou rejetée et, de ce fait, ayant donné la parole à un député, le comité est toujours saisi de l'article 5. Il y a d'autres procédures que l'on peut invoquer pour couper court à une motion ou à un débat. Pour l'instant, le président n'a pas interrompu le débat. Nous nous occupons toujours de l'article 5 dans sa totalité.

M. Pickard: Je crois qu'on nous demande un peu de temps pour pouvoir présenter un autre amendement. Ne serait-il pas possible de réserver l'article 5 pour s'occuper des articles 6, 7, 8 et 9? Nous pourrions revenir ensuite à l'article 5 et accorder un peu de temps à l'autre partie pour traiter de cette disposition. En fait, cela nous permettra de gagner une heure ou deux de bataille. Je crois qu'il est logique de vouloir agir ainsi.

Le président: Il faudrait pour cela le consentement unanime du comité. Ai-je le consentement unanime du comité pour réserver l'article 5?